



COLLÈGE NATIONAL
DES GYNÉCOLOGUES
ET OBSTÉTRICIENS FRANÇAIS

Communiqué de Presse

Santé des femmes : Chirurgie des prolapsus génitaux et de l'incontinence urinaire

Dans le contexte anxiogène actuel rappelons que la grande majorité des patientes porteuses de prothèses vaginales pour cure de prolapsus ou d'incontinence urinaire sont soulagées de leur pathologie initiale et ne présentent pas de complications. Il est inutile, voire nocif, d'envisager dans ces conditions de réaliser l'ablation de ces dispositifs.

Paris, le 28 novembre 2018 - Le CNGOF, société savante de gynécologie-obstétrique, est constamment engagé à assurer la sécurité des interventions chirurgicales pour les femmes et parmi celles-ci la chirurgie des prolapsus génitaux et de l'incontinence urinaire. Ces troubles touchent de nombreuses femmes dans notre pays avec un retentissement en termes de confort physique, psychologique et sexuel parfois très important. Leur prise en charge fait intervenir plusieurs spécialités médicales et comme toute chirurgie celle du prolapsus génital ou de l'incontinence urinaire expose à certaines complications qui méritent la plus grande vigilance des professionnels de santé.

Afin d'apporter la meilleure prise en charge aux femmes qui souffrent d'un prolapsus génital, d'une incontinence ou d'une complication, le CNGOF souhaite travailler avec les autorités de santé, les enseignants, et les autres sociétés savantes sur la formation des professionnels de santé et le parcours de soin.

Le CNGOF recommande les points suivants qui concernent d'une part l'organisation des soins pour les patientes confrontées aux situations cliniques les plus complexes - elle doit être pluridisciplinaire et en réseau - et d'autre part les questions de formation et de niveaux d'activité des professionnels de santé prenant en charge les patientes dans le domaine des prolapsus génitaux ou des incontinences urinaires :

1- Le CNGOF recommande que la nomenclature des actes chirurgicaux (CCAM) soit modifiée afin de distinguer les chirurgies avec dispositif médical de renfort (prothèses de cure de prolapsus génitaux) des chirurgies sans dispositif médical. Et que des codes CCAM spécifiques de l'explantation chirurgicale des dispositifs médicaux utilisés dans la chirurgie du prolapsus soient créés. Ceci afin de pouvoir recenser de manière détaillée et homogène ces interventions et leurs complications chirurgicales spécifiques. Le CNGOF a déjà sollicité la CNAMTS à ce sujet dans des courriers à deux reprises, le dernier en 2017.

2- le CNGOF recommande que les dossiers de certaines patientes aux pathologies ou (troubles) les plus complexes soient discutés avant prise en charge chirurgicale et après consultation et bilan en réunion multidisciplinaire de périnéologie.

- cette réunion doit être multidisciplinaire et associer au moins trois spécialités complémentaires incluant un gynécologue obstétricien et au moins deux des spécialités suivantes : urologue / gastroentérologue/chirurgien digestif/ médecin rééducateur/ professionnel de santé spécialisé en rééducation périnéale et anorectale/médecin spécialiste de la douleur/gynécologue médical.

- un compte rendu écrit de cette réunion doit être édité et remis à la patiente en reprenant les différents points du bilan et des propositions thérapeutiques envisageables.
 - cette réunion doit pour chaque centre se tenir plusieurs fois par an
 - certains dossiers de patientes doivent être prioritairement discutés en réunion multidisciplinaire avant prise en charge :
- par exemple les troubles fonctionnels urinaires ou digestifs complexes, les patientes à risque de récurrence ou de complication plus élevée en raison de leur âge, leur stade de prolapsus, voire en cas de récurrences complexes

3- Le CNGOF recommande que les femmes souffrant de complications graves ou complexes après chirurgie du prolapsus génital ou de l'incontinence soient prises en charge dans des centres expérimentés (centre de recours) offrant une prise en charge pluridisciplinaire (y compris au bloc opératoire) et en réseau de soins. La définition de ces centres devra être discutée avec les autorités de santé.

4- Le CNGOF recommande que les médecins et chirurgiens prenant en charge les situations complexes en pelvi-périnéologie aient reçus une formation renforcée théorique et pratique en pelvi-périnéologie. La nature, modalités et le contenu de cette formation et son caractère qualifiant ou non devront être discutés avec les conférences des enseignants des spécialités concernées et les sociétés savantes.

5- Le CNGOF recommande que les médecins gynécologues obstétriciens prenant en charge chirurgicalement ces patientes présentent une activité annuelle minimale :

- de 10 chirurgies de prolapsus voie haute / an /et par centre si ils réalisent des prises en charge des prolapsus par voie haute (laparotomie ou coelioscopie).
- De 10 chirurgies de prolapsus par voie basse / an et par centre s'ils réalisent des chirurgies du prolapsus par voie basse.
- De 10 chirurgies d'incontinence urinaire / an et par centre s'ils réalisent des chirurgies de l'incontinence urinaire.

Le CNGOF recommande que l'activité chirurgicale annuelle des centres prenant en charge le prolapsus génital et l'incontinence soit connue et accessible.

6- Le CNGOF est favorable à la création d'un registre (fonctionnant sous forme d'un réseau sentinelle) pour la chirurgie du prolapsus et de l'incontinence urinaire afin de préciser les complications et leurs conséquences et répondre ainsi à l'inquiétude éventuelle concernant l'innocuité des dispositifs médicaux de renfort prothétique.

7- Le CNGOF a déjà mis en ligne des fiches d'informations sur la chirurgie du prolapsus et de l'incontinence urinaire destinées aux patientes.

Enfin le CNGOF est favorable à travailler avec les autres sociétés savantes et les autorités de santé sur ces sujets du parcours du patient « simple ou complexe », de la formation des chirurgiens, et de leurs seuils d'activité chirurgicale.

Communication et relations presse

Marie Hélène Coste



Medical & Health Consulting
costemh@gmail.com
+33620894903

Membre de GLOBALHealthPR

MHC
MEDICAL + HEALTH CONSULTING